

Canal du Rhône au Rhin : la Région reste pleinement engagée et présente les actualités du projet

La Région Grand Est poursuit son engagement pour le projet de restauration du canal déclassé du Rhône au Rhin afin d'en faire un outil de développement territorial et environnemental au service des habitants. Le lancement de la phase II du projet avec les études sur les services environnementaux et écologiques (recharge de la nappe phréatique, renforcement de la trame verte et bleue) marque une étape clé de ce projet ambitieux visant à redonner vie à ce tronçon stratégique. Franck Leroy, Président de la Région Grand Est, s'est rendu sur site ce mercredi 5 mars 2025. Il a réaffirmé son soutien à ce projet porteur d'opportunités pour le territoire.

Lancement des études autour des enjeux environnementaux du canal du Rhône au Rhin

La Région Grand Est lance la seconde phase du projet de valorisation environnementale et économique du canal du Rhône au Rhin, entre Artzenheim et Friesenheim. Cet axe de 25 km, dénavigué depuis plus de 60 ans, est un maillon essentiel pour la continuité entre Strasbourg et Colmar tout en desservant Neuf-Brisach à vélo.

Avancement de la première phase et perspectives de la phase II

La première phase des travaux a été engagée en 2024 grâce à un financement de **12 millions d'euros**, dont **5 millions d'euros de fonds européens**. Elle permettra :

1. La **rénovation et l'automatisation des 11 écluses** existantes.
2. La **construction d'une nouvelle écluse à Friesenheim**.
3. L'**étanchéification et la consolidation des digues** pour garantir la sécurité hydraulique du canal.

Malgré un recours devant le tribunal administratif, la Région reste **engagée et confiante** dans le projet. La seconde phase, prévue de **2026 à 2030**, mettra l'accent sur :

1. La **recharge de la nappe phréatique** et le soutien des zones humides connexes.
2. La **restauration des trames vertes et bleues** autour du canal pour favoriser la biodiversité.
3. La **consolidation des digues** en intégrant des solutions respectueuses de l'environnement.
4. Le **développement de services** pour renforcer la présence du canal dans le quotidien des habitants du territoire et des visiteurs.

Un engagement environnemental fort

La Région Grand Est met un point d'honneur à **minimiser l'impact environnemental** du projet. Les protections de digues et rénovation d'écluses ont été adaptées au cas par cas et les techniques de consolidation retenues permettent de préserver les berges et les arbres en place, sans élargir le canal.

La concertation avec les maires riverains, les acteurs économiques et les associations environnementales a permis de construire **un projet respectueux des écosystèmes locaux et du territoire** dans sa globalité (navigation, recharge de nappe phréatique, restauration de trame verte et bleue, services aux habitants...).

Un projet ambitieux pour le développement territorial

Les objectifs de ce projet sont multiples :

1. **Remise en navigation** pour favoriser un tourisme doux et de proximité, en harmonie avec les territoires traversés.
2. **Création de services locaux** pour dynamiser l'économie régionale (locations, restauration, hébergement, haltes fluviales, espaces d'exposition, vente de produits locaux).
3. **Préservation de la biodiversité** avec un projet de trame verte et bleue dédié aux zones humides et espaces naturels adjacents.

4. **Recharge de la nappe phréatique** grâce à un triplement du débit injecté dans le canal, soutenant ainsi les cours d'eau et zones humides locales.
5. **Production d'hydroélectricité** sur certaines écluses pour une valorisation énergétique durable.

Un projet concerté et soutenu par le territoire

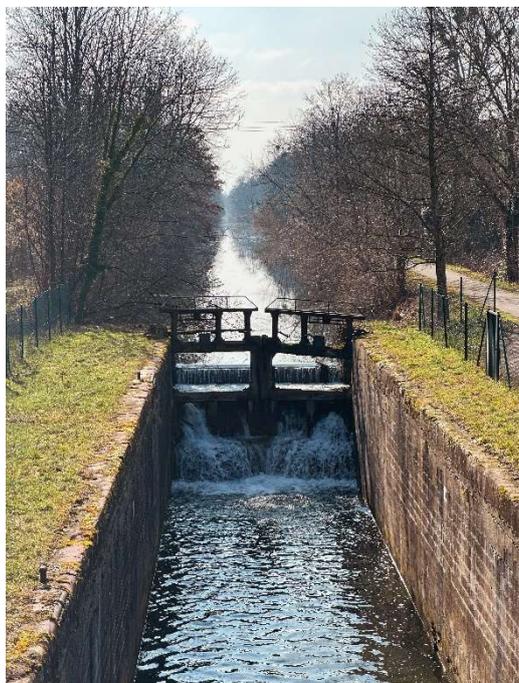
Depuis le lancement du projet en 2021, la Région Grand Est s'appuie sur une concertation active avec l'ensemble des acteurs locaux (services de l'État, collectivités, associations, pêcheurs, chasseurs, etc.) pour construire ce projet ambitieux. Cette démarche collaborative aboutira à la signature d'un **contrat de canal fin 2025/début 2026**, témoignant de l'engagement de tous les partenaires.

Pour mémoire, l'enquête publique réalisée en avril 2024 a conduit à un avis favorable sans réserve. Le projet a également reçu un avis favorable de la Mission régionale d'autorité environnementale, et des Conseils départementaux de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques (CODERST) du Haut-Rhin et du Bas-Rhin.

Les canaux en Grand Est

Avec 1375 km de rivières et de canaux, dont 1037 km navigables (2^{ème} Région française en linéaire de canaux), le Grand Est est une terre de prédilection pour le tourisme fluvial et fluvestre. La Région l'a identifié dans son [Schéma Régional de Développement du Tourisme](#) et travaille en priorité à la **rénovation de 5 canaux** :

1. canal des Ardennes
2. canal de la Meuse
3. canal des Vosges
4. canal du Rhône au Rhin branche Sud
5. canal du Rhône au Rhin Artzenheim-Friesenheim



Vues sur l'écluse et le canal

© Région Grand Est (photo de gauche) et © Stadler-Région Grand Est (photo de droite)